

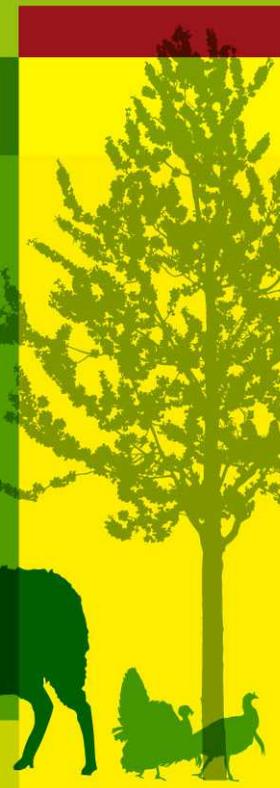
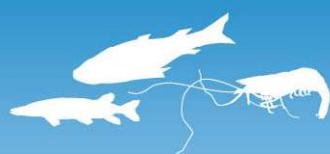
Exportations de produits laitiers vers la Chine

Points d'actualités

FranceAgriMer

16 mai 2013

export@franceagrimer.fr



LAIT INFANTILES

- Procédure d'agrément : dernière inspection novembre 2015, 4 établissements encore en attente (laits infantiles liquides)
 - ⇒ Question du traitement des demandes d'agrément actuelles ?

- Et pour les poudres de laits infantiles (non liquides donc) :
 - Enregistrement des recettes de poudres de lait infantiles avant le 1^{er} janvier 2018 : max de 3 recettes par site de production
Début septembre, 900 demandes d'enregistrement (dont 100 étrangères). 297 recettes enregistrées (25%) – 44 sites - 22 entreprises. Au 15/09, seules 18 recettes (pour 2 entreprises françaises) sont pour l'instant, enregistrées sur les 8 entreprises en France aujourd'hui autorisées par la Chine
 - ⇒ Au 1^{er} janvier 2018 (date d'arrivée à ce stade) : les marques dont les recettes n'auront pas été enregistrées ne pourraient plus être présentes en Chine
 - ⇒ Retour en Chine une fois l'enregistrement opéré (mais quand ?)



LAIT INFANTILES

Négociations en cours (UE + autres pays) pour :

- Avoir un délai de grâce supplémentaire (6 mois) mais pour l'instant refus ferme
- Prendre en considération la **date de production** (et non la date d'arrivage) en Chine, mais pour l'instant refus ferme

FROMAGES

- Blocages à l'entrée depuis le 10 août 2017 de fromages ne respectant pas la liste des ferments non autorisés *suite à une plainte de « consommateurs professionnels »*.

Dans les faits surtout : Geotrichum candidum, Penicillium candidum, Penicillium roqueforti. Ils sont employés dans la fabrication des fromages à pâte molle et de fromages bleus

(norme de janvier 2010 – 30 ferments autorisés/ surtout lactobacilles), liste assortie d'une note de bas de page, indiquant que les ferments autres que ceux mentionnés sont également autorisés dès lors qu'ils sont traditionnellement employés dans la fabrication des denrées et mis en vente sur le marché chinois

NB : L'inscription d'un nouveau ferment sur la liste de la NHFPC est une opération longue (2 ans par ferment, et les ferments proposés à l'inscription sont examinés les uns à la suite des autres)

•A noter que le Ministre de l'AQSIQ, M. ZHI Shuping, a fait une déclaration en ce sens, aujourd'hui, lors d'une conférence de presse port
FranceAgriMer

FROMAGES

Forte mobilisation européenne. Actions en cours :

- Rencontre avec la NHFPC (SER, Délégation de l'Union européenne, autres représentants d'ambassade à Pékin), avant mi-octobre ; tentative d'obtenir une interprétation souple de la notion de « traditionnel ».
- Mobilisation professionnelle en Chine et en France (poursuite d'un travail déjà engagé depuis plusieurs années),
- Réunion du « *Cheese Desk* » de la CC sino-UE à Paris, fin septembre
- Tenue d'un séminaire technique à Pékin organisé par la France, en collaboration avec l'UE, à la mi-novembre ou début décembre 2017:
- Tenue du Dialogue à haut niveau économique et financier, les 30 novembre et 1^{er} décembre



AUTRES PRODUITS LAITIERS

- Difficulté à obtenir l'actualisation des listes d'entreprises/produits autorisés à exporter (hors infantile)
 - Publication aléatoire : 1 à 2 X/an, dates non connues
 - De plus en plus de difficultés pour obtenir le rajout d'une catégorie lait liquide stérilisé



Merci de votre attention

